

**MAIRIE DE THERVAY  
39290 THERVAY**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DELIBERATION N° 2022-12-03**

L'an deux mille vingt-deux, le 02 décembre à 20 h 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Stéphane ECARNOT, Maire.

**PRESENTS** : BERTOLI Régis, CHAMPONNOIS Alain, CHERREY-GUELAUD Corinne, DEPRAZ Paul, ECARNOT Stéphane, MAHAMDI Maryline, PHILIPPON Franck.

**Absents excusés** : M. GELEY Jean-Luc ayant donné pouvoir à M. ECARNOT Stéphane, CRETIN Christian.

Secrétaire de séance : DEPRAZ Paul

Convocation du 25/11/2022 (affichée le 25/11/2022).

**OBJET : VENTE DU BATIMENT DE L'EPICERIE**

M. le Maire donne connaissance au conseil municipal du courrier de Madame Sylvie BERNARD pour l'achat du bâtiment de l'épicerie situé 1 Rue des Aigeottes et cadastré section AD n°202. Son offre se monte à 132.000 euros (hors frais de notaire)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal – à l'unanimité - accepte la vente de l'ancienne épicerie au prix de 132.000 euros et charge le Maire de toutes les démarches afférentes à cette cession, l'autorisant à signer tous les documents se rapportant à cette opération.

Pour copie conforme,

Le Maire,

Stéphane ECARNOT

